



MAISON DE LA PÉDAGOGIE DE MULHOUSE

Carré des Associations – 100 avenue de Colmar à Mulhouse

Siret : 829 394 519 00013 – Courriel : maisondelapedagogie@gmail.com

Site internet : www.maisondelapedagogie.fr

Éducation et Démocratie font-elles toujours bon ménage ?

**TRACES DES RENCONTRES des 7 et 8 octobre 2025
au collège Kennedy de Mulhouse
Avec Jean-Pierre VERAN
Membre fondateur du CICUR
(Collectif d'interpellation du curriculum)**

L'éducation - et plus particulièrement l'école - est considérée comme l'un des piliers essentiels de la République. Elle a pour vocation de former des citoyens libres, responsables, capables de discernement et de participation éclairée à la vie publique dans une perspective démocratique.

C'est pour aborder cette question cruciale de la contribution de l'école à la vie démocratique de notre pays que la MPM a fait appel à Jean-Pierre Véran. Sa longue expérience professionnelle en tant qu'Inspecteur d'Académie chargé des établissements et de la vie scolaire lui confère une légitimité et une expertise qui lui permettent aujourd'hui de porter un regard particulièrement avisé sur l'ensemble de notre système éducatif. Un regard qu'il a aimablement accepté de venir partager avec la MPM, au collège Kennedy de Mulhouse.

ACTE I : École-Démocratie, un couple à interroger

Un lourd héritage

Jean-Pierre Véran commence par un rappel historique en quelques grandes étapes :

- l'école française remonte aux « petites écoles » créées par Louis XIV dans les zones du royaume gagnées au protestantisme, de façon à rétablir le règne de la religion catholique et le respect du roi. L'école élémentaire est donc l'émanation du pouvoir absolu.
- la Révolution française crée les « écoles centrales » dans lesquelles les élèves choisissent leurs enseignements, n'ont pas d'emploi du temps, vont là où ils veulent.
- en 1802, l'ordre revient avec la création du lycée par Napoléon : les élèves y sont uniquement masculins, internes et portent l'uniforme.

- l'école républicaine maintient l'ordre : dans les années 1880 et 1890, des mutineries lycéennes contre la « loi du silence » qui règne dans les établissements scolaires sont sévèrement réprimées par la police et par l'armée.

Ce passé se retrouve dans de nombreuses dénominations : on a longtemps parlé de « chefs » de classe ; on continue de parler de « chefs » d'établissement, de « chefs » de travaux jusqu'à une époque récente. Le principal est le « prince » ; quand on est à la tête d'une académie, on est « recteur », et quand on est à la tête d'un établissement, on est « directeur », on donne la direction. « On est à mille lieues de l'horizon défini, à la Libération, par la Commission Langevin-Wallon, avec l'idée d'un établissement scolaire à structure démocratique auquel l'enfant participe comme futur citoyen ».

Une démocratisation en cours, mais inachevée

Le remplacement des 2 ordres scolaires (« primaire » pour les enfants du peuple et « secondaire », payant, pour les enfants des classes privilégiées) a permis l'accès de toute la jeunesse à l'enseignement secondaire. Désormais, l'école est ouverte à tous. Mais...

- très tôt, on installe des dérives, des voies de bifurcation », vers la Segpa à la fin de l'école primaire, en 3^e Prépa métiers, à la fin du collège vers le lycée professionnel. Il s'agit de dégager progressivement une élite. De sorte que, à l'échelle internationale, la relation entre réussite scolaire et réussite sociale est la plus manifeste en France.
- on reste dans le flou sur les finalités de l'école : vise-t-on l'insertion professionnelle, l'épanouissement individuel, faire société démocratique ? On n'en débat pas.
- l'instrumentalisation de la République et de la laïcité dans les discours politiques dominants aboutit à la confusion entre égalité républicaine et uniformité en imposant les mêmes programmes pour tous, partout ; les enfants porteurs d'une culture particulière doivent laisser à l'entrée de l'école.

Depuis un bon moment déjà, les élèves peuvent avoir leurs mots à dire dans des « conseils de vie lycéenne » (CVL) ou des « conseils de vie collégienne » (CVC) qui ont des attributions importantes, y compris dans le domaine de la vie pédagogique. Mais qu'en est-il dans la réalité des faits ? La formation des enseignants elle-même intègre-t-elle l'acquisition d'une culture démocratique, d'une culture critique sur la discipline d'enseignement ?

Aujourd'hui, nous sommes en république mais, il y a 2 ans, le Président de la République a déclaré que l'éducation est son « domaine réservé » : qu'il soit monarchique ou républicain, le pouvoir a une conception instrumentale de l'école sur laquelle il veut garder la main.

Des axes de réflexion et de travail pour l'avenir

- dans une société de la désinformation, l'école se doit d'apprendre aux élèves à faire la distinction entre « opinion » et « vérité » ;
- permettre aux élèves de vivre la démocratie dans l'établissement scolaire : faire exercer au CVC et au CVL l'ampleur de leurs responsabilités, en permettant aux élèves

- de se former et en les consultant en permanence sur les questions qui leur tiennent à cœur ;
- apprendre à penser juste, mais aussi à penser contre soi, y compris contre le collectif ;
 - mettre en cohérence le discours émancipateur porté par l'école et les pratiques pédagogiques, ce qui suppose de « proscrire toute situation de domination dans l'établissement scolaire, toute posture dominatrice, assignatrice, réductrice, essentialisante, classante » ; porter son attention aux vulnérabilités des élèves (Christophe Marsollier), c'est proscrire la violence pédagogique et éducative ordinaire ;
 - passer du mimétisme (par rapport à l'image de l'élève idéal) à la prise en compte de la singularité.

La question du ménage entre école et démocratie est politique.

Jean-Pierre Véran reprend à son compte un slogan du Président de la République lors d'une intervention au Conseil national de la refondation : « Notre école, faisons-la ensemble ! » : il s'agit d'inverser le cours des choses, de ne plus partir du haut pour aller vers le bas, mais faire en sorte que les établissements décident eux-mêmes de leur mode d'organisation, de leurs enseignements, de leurs projets, de leurs activités et qu'il obtiennent de leurs échelons intermédiaires l'appui dont ils auront besoin. Cette autonomie du conseil d'établissement correspond à une véritable révolution démocratique. Le dispositif a été abandonné au bout d'un an et demi par manque de crédits. Et cette idée (que Jean-Pierre Véran n'hésite pas à qualifier de « excellente ») a été étouffée dans un système qui est incompatible avec une perspective démocratique.

Aujourd'hui, l'école joue un rôle ambivalent dans la formation de l'esprit critique et l'éducation à la citoyenneté. Ainsi, l'esprit critique peut s'exercer dans les enseignements, mais l'Éducation morale et civique et l'Éducation aux médias et à l'information occupent une place souvent marginale et comptent peu dans l'attribution du Diplôme national du brevet. Par ailleurs, le nouveau projet de « socle commun » est conçu comme un état des lieux en dehors de toute recherche de cohérence globale.

Il y a nécessité d'un changement de culture, sur le fond et sur la forme, en plaçant au cœur de l'école la démocratie plus que la République : la culture démocratique ne se transmet pas par des cours et des discours, mais par l'expérience concrète de pratiques démocratiques, dans et hors la classe, de telle sorte que chacun se sente considéré comme élément d'un collectif, qui a son mot à dire sur les projets du collectif. Or, l'école française n'est rien moins que démocratique, comme le montre le statut du président du conseil d'administration de l'EPLE (Etablissement public local d'enseignement), à la fois porteur des décisions du CA et chargé de faire appliquer les décisions de l'État.

Il existe certes des marges de manœuvre que les chefs d'établissement peuvent mettre à profit pour installer des pratiques démocratiques. Il en va de même au sein de la classe pour

les enseignants en vertu de la liberté pédagogique inscrite dans le Code de l'éducation. On compte ainsi de nombreux projets d'écoles ou d'établissements qu'on ne voit nulle part ailleurs. Mais le système lui-même est tellement cadenassé qu'il existe une sorte de conformisme d'ambiance qui fait que, majoritairement, les acteurs qui auraient la possibilité de... restent dans la routine. Et l'école continue de fonctionner sur la base d'« imaginaires scolaires » tels que l'égalité des chances ou l'élitisme républicain » qui masquent les profondes inégalités de réussite scolaire par la mise en avant de quelques « exceptions consolantes » (comme celle de Jean-Paul Delahaye, fils de femme de ménage devenu DGESCO ; Directeur général de l'enseignement scolaire).

ACTE II : le couple École-Démocratie, un mode de vie à inventer

Au fil des échanges qui ont suivi, un certain nombre de propositions ont émergé en vue de faire de l'école un authentique espace-temps d'éducation à la citoyenneté et à la démocratie.

Entrer dans l'école par le curriculum

C'est une notion très répandue dans les instances internationales. En France, elle recouvre essentiellement les programmes : ce qui doit être appris par tous et comment, sans se préoccuper de ce que les élèves apprennent, pas exclusivement dans les cours, mais aussi de ce qu'ils apprennent dans la vie scolaire, à la demi-pension, à l'internat, en dehors du collège, sur le chemin de l'école, au centre socio-culturel, etc.

Pour les sociologues du curriculum comme pour le CICUR, le curriculum intègre aussi la façon dont les élèves sont évalués dans leurs acquisitions, en partant du constat que la moyenne générale ne dit rien de ce que les élèves savent, maîtrisent... ou ne savent pas. Le curriculum intègre ainsi l'ensemble des procédures d'évaluation, d'orientation, de qualification. De même, il inclut la formation des personnels. Si on veut que les enseignants soient aussi des éducateurs à la démocratie, il faut qu'ils aient eux-mêmes, dès leur formation initiale, vécu et pratiqué la démocratie, la coopération. Pour proposer une « culture commune », il faut qu'ils connaissent l'histoire de leur discipline, qu'ils aient l'esprit critique sur leur discipline, mais qu'ils connaissent aussi les objectifs des autres disciplines pour pouvoir travailler avec les autres enseignants auprès des élèves.

Tout se tient. C'est ce qui explique l'échec des réformes et des réformettes qui ne sont que des réformes parcellaires : on touche à un élément du système, jamais on ne change le système en profondeur. Jean-Pierre Véran prend l'exemple des TPE (Travaux personnels encadrés) qui ont disparu sans que leur valeur ajoutée à la formation des lycéens ait le moins de monde pesé dans la prise de décision essentiellement budgétaire.

Pour lui, il y a une incapacité du système à se démocratiser fondamentalement. Celui-ci fait des pas vers plus de démocratie, mais n'arrive pas à aller jusqu'au bout d'une démarche

démocratique, parce que tout le système est cadenassé : les programmes, les horaires... jusqu'au projet de labellisation des manuels, porté par l'éphémère ministre Atal, devenu éphémère premier ministre.

Si l'on examine un système éducatif encore plus rigide et cadenassé que le nôtre, celui de Corée du Sud, où le mal-être des élèves surmenés par les cours et l'éducation de l'ombre pour réussir les examens semestriels, on découvre que ce système a été capable d'imaginer pour les élèves un semestre de liberté, sans examen ni cours, où les élèves conduisent leurs propres projets avec l'appui des enseignants. Ce semestre de liberté a offert une telle respiration aux élèves, aux personnels et aux familles qu'il s'est transformé en quelques années en année de liberté. Imaginerait-on, dans le lycée français, une telle année de liberté ?

Repenser la division du travail dans l'école

C'est une autre particularité du système scolaire français. Il y a les travaux « nobles », l'enseignement, la transmission des savoirs, des « Lumières ». Et puis, il y a le « sale boulot », assuré par la Vie scolaire (la gestion des exclusions de cours, de ce qui se passe dans les couloirs, sur la cour...). D'un côté, ceux qui instruisent, de l'autre, ceux qui éduquent (sans avoir été nécessairement formés). Même si, depuis le référentiel des compétences professionnelles des métiers du professorat et de l'éducation de 2013, les enseignants sont comme les autres aussi chargés d'éducation, dans les faits, il est difficile de les mobiliser sur autre chose que ce qu'ils considèrent comme leur cœur de métier, dont le service est exprimé en nombre d'heures d'enseignement inscrites dans leur emploi du temps. Ce qui donne une définition restrictive du métier (qu'on ne retrouve pas dans l'enseignement primaire).

Cette rigidité dans la division du travail entre adultes au sein de l'établissement se retrouve dans les relations entre adultes et élèves d'une part et dans le rapport des élèves à l'école et au savoir d'autre part. Un professeur documentaliste a ainsi réussi à faire de son CDI un vrai lieu d'information et de documentation au service des élèves en créant un climat de convivialité. Mais, au Royaume-Uni, il ne s'agit plus d'initiative individuelle : les « learning centers », sont considérés comme des espaces d'apprentissage ouverts, y compris pendant les vacances scolaires et qui, dans les lycées, disposent d'une cafétéria pour consommer, discuter et travailler.

Ce qui amène Jean-Pierre Véran à s'interroger, non sans malice, sur le terme de « Vie scolaire » : la vie scolaire, c'est tout ce qui se passe hors la classe. Et dans la classe, c'est quoi ?

Repenser la distinction entre « enfant » et « élève ».

Quand on entre à l'école, on laisse à la porte toute sa vie, son histoire personnelles. À l'école de la République, tous les élèves sont censés être les mêmes, interchangeables.

La prise en compte de la diversité linguistique en Finlande, avec l'arrivée de nouvelles populations parlant d'autres langues que les deux langues officielles, constitue un bon contre-exemple de ce qui se passe en France. La Finlande a fait le choix d'incorporer ces nouvelles langues dans le curriculum dans le but de former des citoyens multilingues. Une ouverture au Monde à l'opposé de ce qui se passe en France, dans la continuité de son héritage colonial. Par ailleurs, aujourd'hui, le renouveau de l'enseignement des langues régionales, après des décennies de volonté unificatrice visant leur disparition, répond à un tout autre objectif qu'en Finlande : il s'agit de cultiver l'entre soi et de dégager des élites.

En partant des réalités du terrain, en accueillant la diversité linguistique et culturelle dans la classe, l'école gagne en démocratie en faisant de l'altérité une richesse, non un déficit.

Prendre en compte le concept de « savoir-relation »

Nous sommes dans un système de savoirs séparés : les savoirs scolaires séparés des autres, les savoirs disciplinaires séparés les uns des autres. En réalité, les savoirs sont en relation les uns avec les autres, sans hiérarchie entre eux. Mais il s'agit aussi de considérer les relations de l'élève au savoir, de l'élève à lui-même, les relations de l'enfant, du jeune avec ses pairs, ses professeurs, sa famille, les gens de son quartier, les relations au vivant et, finalement, les relations à la planète. Substituer aux savoirs scolaires parcellisés un savoir-relation unificateur, c'est ce que propose le laboratoire BONHEURS de CY Cergy Paris Université dont Jean-Pierre Véran est membre professionnel.

Il importe donc de faire en sorte que les projets que l'on met en place mobilisent différents savoirs, aussi bien scolaires que ceux qui viennent de la vie courante. C'est aussi permettre aux élèves de valoriser les savoirs acquis hors de l'école et d'en enrichir le collectif à partir de leur expérience personnelle.

Le CICUR et la « politique des savoirs »

Jean-Pierre Véran fait part de la rédaction en cours d'un nouveau Manifeste du Collectif avec le souci de formuler un certain nombre de propositions, afin de passer de l'interpellation, des interrogations, à l'identification d'un certain nombre de verrous qui, si on les faisait sauter, transformerait profondément la donne : y a-t-il des éléments susceptibles de faire système entre eux pour faire basculer le système ancien pour aller vers un autre système, la politique des savoirs implicite actuelle vers une autre politique des savoirs authentiquement démocratique ?

Un exemple : supprimer les procédures d'orientation et donner le dernier mot à la famille, à la suite d'un dialogue avec elle. Une proposition qui va à l'encontre d'un rapport de l'Inspection générale qui a conclu, à la suite d'une expérimentation, que les enseignants savent mieux que les parents ce que l'élève souhaite.

Alors, en quoi supprimer les procédures d'orientation pourrait-il changer le cours des choses ? A partir du moment où ce serait la famille qui déciderait, les profs au collège ne seraient plus obligés d'avoir en permanence à l'esprit, dès la 6^e, de devoir faire le tri à l'issue du collège entre celles et ceux qui iront en lycée général et technologique ou en lycée pro.

Ce qui supposerait que, au collège, tout soit organisé pour que les élèves soient déjà en contact avec les gestes et les cultures professionnelles, tous les élèves devant être concernés par la culture des métiers.

En même temps, il faudrait que les finalités de l'école soient débattues de façon très démocratique et qu'on les inscrive dans la Constitution de la République, afin de les soustraire à la mainmise d'un éventuel régime illibéral. Ce serait se donner une garantie démocratique contre les abus de pouvoir antidémocratique.

Jean-Pierre Véran mentionne un autre verrou à faire sauter : les trop fameux programmes par disciplines et par niveaux, programmes prescriptifs, assertifs, et les remplacer, au niveau national, par des indications générales qui définiraient les objectifs visés pour la fin de chaque cycle. Indications générales non pas issues d'un conseil exclusif d'experts, mais préparées par un large débat démocratique engageant tous les citoyens. Ensuite, ce serait au niveau local que, en fonction de ces indications générales, on trouverait les ressources dans le territoire pour atteindre ces objectifs en fonction du public accueilli. Et, partant de là, on donnerait la main aux équipes pour établir leur parcours. Pour cela, on aurait besoin de professionnels formés par des experts en ingénierie de la formation. À partir des objectifs définis nationalement, ce serait aux acteurs de terrain de tout mettre en œuvre pour les atteindre avec les ressources du territoire.

ACTE III : Le ménage à trois École-Éducation-Démocratie, avec l'éducation aux médias et à l'information comme bien commun

C'était l'objet de la Rencontre-échanges du mercredi matin : montrer comment, à l'échelle locale, dans et hors l'école, l'éducation aux médias et à l'information contribue pleinement à la formation de l'esprit critique et au développement de l'agir citoyen dans une perspective démocratique.

A partir des expériences de chaque participant(e) ayant répondu à l'invitation de la MPM, les échanges se sont engagés pour voir ce qui se joue, ce qui se fait, ce qui pourrait se faire dans le domaine de l'Education aux médias et à l'information en tant que nécessité pour la formation des jeunes.

Au préalable, et dans le prolongement de la Rencontre de la veille...

Laura Gretha, professeure-documentaliste, a témoigné de son rôle dans le collège, au croisement des enseignements disciplinaires, de la Vie scolaire et de l'Education aux médias et à l'information :

- elle n'a pas de fonction spécifiquement étiquetée « EMI » (Education aux médias et à l'information) mais, pour elle, son rôle est de permettre aux élèves de comprendre qu'il n'y a pas de pensée unique, de façon unique de voir les choses (Cf les Ateliers philo auxquels elle participe) ;
- elle mène des projets avec les enseignants, le plus souvent sur des bases affinitaires, mais dans la limite de leur disponibilité pour des activités au CDI : aller au CDI, c'est bon pour les élèves, mais ce n'est pas bon pour les programmes !
- elle note la difficulté de travailler avec les disciplines scientifiques et avec des profs qui n'arrivent pas à sortir de leur matière ;
- elle relève aussi qu'il est difficile d'intégrer la Vie scolaire dans le fonctionnement du CDI ; elle souhaiterait élaborer collectivement les règles du CDI, mais il faut trouver le temps de le faire ; de la même façon, elle n'arrive pas à trouver le temps de former des élèves assistants documentalistes.

Tour de table des propositions en EMI

Anne Thiébaut, rédactrice en chef adjointe de L'Alsace et des DNA présente les deux actions phares des deux journaux, en lien avec le CLEMI et le Rectorat :

- « Journaliste d'un jour », depuis 31 ans, à destination des lycéens ;
- « Le journal au collège », depuis 27 ans.

Chacune de ces deux actions concerne chaque année environ 700 élèves de l'académie de Strasbourg. Selon des modalités et des temporalités différentes, elles permettent à ces élèves de bénéficier de l'accompagnement de journalistes pour produire des informations sous des formes variées. Les meilleures sont diffusées dans la presse et donnent lieu à l'attribution de trophées susceptibles d'être pris en compte dans Parcours sup.

Depuis février 2025, Anne Thiébaut est responsable du Pôle d'éducation aux médias qui propose des ateliers d'éducation aux médias en lien avec l'APEM (Alliance pour la presse et l'éducation aux médias) : une heure d'intervention en classe par un journaliste.

Edith Portal, déléguée départementale de la Ligue de l'enseignement, présente les outils réalisés par la structure nationale :

- un Parcours pédagogique, « les veilleurs de l'info », pour les jeunes (avec le soutien du Ministère de la Culture) ;
- un Parcours « Expression en ligne » pour les professionnels de l'éducation ;
- un plateau de jeu récent « Web runner ».

Ces outils fort complets abordent les différentes facettes du travail du journaliste. Ils sont disponibles en ligne et peuvent être utilisés de diverses façons : avec ou sans intervenant extérieur, de façon systématique ou en fonction des intérêts ou des besoins des utilisateurs.

La Ligue de l'enseignement du Haut-Rhin a également monté de toutes pièces, en 2021, une Colo apprenante, « Graine de journaliste », qui n'a pas été reconduite.

Jean-Luc Wertenschlag, animateur de la radio associative mulhousienne Wne, intervient, depuis 2005, dans des ateliers d'éducation aux médias et au numérique, de la maternelle à l'université. Dans ces ateliers, il part des centres d'intérêt des enfants, des ados, sans rien rejeter à priori (le sport, les jeux vidéo...). Pour lui, il s'agit de construire des rencontres grâce à un micro.

Mario di Stefano et son collègue photographe, du média indépendant Alter Press 68, font part de leur vigilance en ce qui concerne le respect de l'indépendance de la rédaction comme gage de la qualité de l'information.

L'information, les médias et les jeunes

Cette triangulation est au cœur des échanges qui s'établissent spontanément entre les personnes présentes.

On évoque d'abord le nécessaire apprentissage de l'analyse de l'information et de son traitement, quel que soit le support concerné :

- c'est le « 5W » (What, Who, Why, When, Where ?) affiché dans la salle de cours accolée au CDI du collège ;
- pour les vidéos, c'est la référence unanime à l'émission de Daniel Schneiderman, « Arrêt sur image ».

C'est surtout la question de la qualité de l'information qui donne lieu aux échanges les plus nourris, dont on peut retenir quelques recommandations ou préconisations :

- il est conseillé d'inciter les élèves à aller vers 3 médias différents pour vérifier l'info. Mais, qui le fait ?
- faire apparaître la différence entre un média d'information réalisé par des professionnels et les opinions véhiculées par toute personne qui s'improvise comme média en intervenant sur les réseaux sociaux ;
- sur l'accès des jeunes à l'info : sur les réseaux sociaux, il est parfois difficile de distinguer l'information de l'influence ;
- ne pas confondre information et revendication, « micro-trottoir » et croisement des sources ;
- la plus grande difficulté semble aujourd'hui d'amener les jeunes à prendre de la distance par rapport à ce qu'ils lisent, écoutent, regardent, à mettre en doute ce qu'on leur présente.

L'ensemble des participants insiste sur la nécessité de produire une information juste et validée par les règles de l'exercice du métier. La qualité de l'information apparaît comme une clé essentielle du bon fonctionnement de la démocratie.

Ce qui vaut pour les professionnels vaut aussi pour les élèves lorsqu'ils se font producteurs d'un média comme le journal scolaire. Annie en fournit un bon exemple avec le journal de sa classe en pédagogie Freinet : les élèves ont écrit un article sur l'état déplorable des toilettes de l'école dans un média subventionné par la mairie. La mairie a reconnu la véracité des faits et, à la rentrée suivante, les élèves ont pu disposer de toilettes propres.

En quoi l'EMI peut-elle contribuer à la formation de l'esprit critique des jeunes et à une éducation à une citoyenneté active ?

Pour Jean-Pierre Véran, apprendre à lire l'information véhiculée par les médias fait bien partie des attributions de l'EMI. Mais produire un média est la source la plus riche de potentialités pour le développement de l'esprit critique.

L'EMI est un élément du système Education nationale qui aura d'autant plus de force que le système développera le débat, la prise de parole des élèves, l'écoute des autres, la construction d'une pensée critique sur la manière dont on apprend et dont on vit à l'école. Depuis 2000, les élèves ont droit à au moins 10 heures de Vie de classe au cours desquelles il est prévu de leur donner la parole sur la vie de la classe et de l'établissement. On peut y développer l'expression, la confrontation des opinions. Pour les personnes qui les encadrent, c'est un très bon capteur de problèmes potentiels sur lesquels on peut intervenir.

Sauf qu'il n'en va pas toujours ainsi, comme en témoigne une intervenante en rapportant les propos de son fils entendus le matin même : « Ce matin, on a une heure de Vie de classe avec le prof de physique, on fait les élections des délégués, mais il a quand même dit de mettre dans le sac le cahier de physique parce qu'il pense qu'on ne va pas en avoir pour une heure ».

Jean-Pierre Véran rappelle alors les propos de Jacques Gonnet, le fondateur du CLEMI : « L'éducation aux médias et à l'information, c'est l'éducation au politique ».

L'EMI peut se limiter à du saupoudrage, à un moment ponctuel comme la Semaine de la presse à l'école. La production de médias s'inscrit, au contraire, dans le temps long avec différentes étapes ; c'est profond et ça marque les élèves : pour une fois, ils vont s'engager dans un travail qui est pour eux et pour le public réel auquel il est destiné. Là, on est dans la vraie vie sociale et on est aussi dans la vie politique puisqu'on va donner de l'information pour le citoyen.

Jean-Pierre Véran évoque ces lycéens qui sèchent les cours toute la journée et qui reviennent au lycée à 16 h parce que c'est l'heure de préparer le podcast. Ils sont là et se mettent au boulot spontanément parce qu'ils sont engagés dans quelque chose de vrai et qu'ils sont une pièce indispensable à la réalisation de l'œuvre commune.

Entre professionnels d'horizons différents, on arrive à construire un discours commun : l'EMI est importante et ne doit pas être prise isolément, mais comme partie prenante de la formation des citoyens à l'école.

Traces rédigées par Jean-Pierre Bourreau
A partir de l'enregistrement audio des deux Rencontres

Relues par Jean-Marie Notter

Mises en pages par Michèle Sanchez

Et revues et enrichies par Jean-Pierre Véran

Jean-Pierre Véran est co-auteur de plusieurs ouvrages :

- Le bonheur, une révolution pour l'École, avec *Jean-Louis Durpaire* (*Berger-Levrault, 2020*),
- Manifeste pour le Collège, (P)oser les vrais termes du débat avec *Roger-François Gauthier* (*CUIP-LIBRINOVA, 2024*),
 - o Oser une école commune - Savoir et agir pour faire société *co-dirigé avec Régis Malet* (*Berger-Levrault, 2025*).

On peut aussi écouter le podcast de l'interview de Jean-Pierre Véran réalisé par Jean-Luc Wertenschlag : <https://podcast.ausha.co/wne/veran>

Ou en lire la transcription : <https://www.radiowne.eu/post/veran3>

On peut retrouver l'article rédigé par L'Alterpresse68 :

<https://www.alterpresse68.info/2025/10/10/un-atelier-debat-sur-les-pratiques-locales-deducation-aux-media-et-a-linformation-au-college-kennedy-de-mulhouse/>